



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

Numéro de la demande : 2022-0961
Demande : B.3.11 – Ajouts ou modifications sur les étiquettes du produit – Nouveaux insectes nuisibles
Produit : Traitement de semences CRUISER^{MD} 5FS
Numéro d'homologation : 27045
Principe actif (p.a.) : Thiaméthoxame 47,6 %
Numéro de document de l'ARLA : 3373633

Contexte

Le traitement de semences Cruiser 5FS, qui contient 47,6 % de thiaméthoxame, est homologué aux fins de la lutte contre une série d'insectes nuisibles sur diverses cultures. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande visait à modifier l'homologation du traitement de semences Cruiser 5FS afin d'ajouter de nouvelles allégations de lutte contre la chrysomèle du haricot et de suppression du puceron du soja, toutes deux sur le soja.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques n'était requise, car la formulation du produit reste inchangée.

Évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation sanitaire ni aucune évaluation environnementale n'étaient requises, car aucune modification n'a été apportée aux cultures hôtes, ou aux modes d'utilisation.

Estimation de la valeur

Les données sur la valeur soumises consistaient en six essais d'efficacité à petite échelle sur le soja. Les résultats de trois essais à petite échelle sur l'efficacité du traitement de semences Cruiser 5FS contre la chrysomèle du soja ont confirmé la valeur d'une allégation selon laquelle le traitement de semences Cruiser 5FS permettra de lutter contre la chrysomèle du soja en début de saison lorsqu'il est appliqué à une dose de 50 ml de produit/100 kg de

semences. Les résultats de trois essais à petite échelle sur l'efficacité du traitement de semences Cruiser 5FS contre le puceron du soja dans le soja soutiennent la valeur d'une allégation selon laquelle Cruiser 5FS Seed Treatment supprimera le puceron du soja présent sur le soja lorsqu'il est appliqué à une dose de 50 ml de produit/100 kg de semences.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de la demande en question et a conclu que les allégations proposées concernant la lutte contre la chrysomèle du haricot en début de saison et la suppression du puceron du soja sur le soja à l'aide du traitement de semences Cruiser 5FS appliqué à une dose de 50 ml de produit/100 kg de semences (30 g de p.a./100 kg de semences) ont des valeurs acceptables.

Références

N° de l'ARLA	Référence
3326738	2022, Value Summary for Cruiser 5FS Seed Treatment in Soybean for Control of Bean Leaf Beetle and Soybean Aphid, DACO: 10.1
3326740	2003, Evaluate Cruiser efficacy for bean leaf beetle and soybean aphid control in Northern States, DACO: 10.2.3.3
3326741	2002, Cruiser for bean leaf beetle control in soybeans, DACO: 10.2.3.3
3326742	2002, Cruiser for bean leaf beetle control in soybeans, DACO: 10.2.3.3
3326743	2003, Cruiser for soybean aphid control in soybean, DACO: 10.2.3.3
3326744	2003, Evaluate Cruiser efficacy for bean leaf beetle and soybean aphid control in Northern States, DACO: 10.2.3.3
3326745	2003, Evaluate Cruiser efficacy for bean leaf beetle and soybean aphid control in Northern States, DACO: 10.2.3.3

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9